



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# FORMATEUR CSE - CSSCT

Dernière mise à jour le 09/04/2026.

## OBJECTIF

La formation de formateur santé, sécurité et conditions de travail des membres du CSE permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à tout formateur certifié de concevoir, animer des sessions de formation et évaluer des salariés en SSCT du CSE, dans le cadre d'un organisme de formation dument habilité Article L 2315-18 et R2315-8 du Code du Travail

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de mettre en place et d'animer des actions de formation des membres du CSE / CSSCT.

## PUBLIC CONCERNÉ





Formation ouverte à tout formateur(trice) en prévention des risques professionnels désireux de devenir formateur(trice) en santé & sécurité au travail auprès des élus du CSE, pour former des membres du CSE à la SSCT - Personnels d'établissements publics et privés ou intervenants extérieurs.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur ou par le salarié, avec l'approbation de son employeur ou à titre individuel. L'entrée en formation est validée lorsque le participant a satisfait aux pré-requis, et suite à l'entretien qui permet de déterminer ses besoins et ses attentes. Lors de cet échange le bénéficiaire est informé des informations suivantes : organisation, déroulement, calendrier, durée, lieu, objectifs, modalités d'évaluations, possibilités de financement. Une convention ou un contrat de formation sont ensuite adressés pour validation par le bénéficiaire (employeur ou particulier). La prise en charge de la formation est confirmée dès réception des documents dûment signés par le bénéficiaire. Le délai d'accès est réduit au temps nécessaire aux différentes formalités. Calendrier de formation mis à jour régulièrement.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour plus d'informations, contactez-nous

 <p>Niveau</p> <p>Sans niveau de qualification</p>	 <p>Modalité</p> <p>Présentiel</p>	 <p>Effectif par session</p> <p>4 mini &gt; 12 maxi</p>	 <p>Durée</p> <p>35 heures / 5 jour(s)</p>
---	---	---	---

<p>Tarif</p>	<p>1500 € HT par participant 15000 € HT par groupe</p>
--------------	--

<p>Réf.</p>	<p>FO CSE</p>
-------------	---------------

<p>Contact</p>	<p>0536650010 accueil-centre@fips-na.com <a href="https://fips-na.com/">https://fips-na.com/</a></p>
----------------	--

## PRÉ-REQUIS

- Avoir validé le e-learning INRS " Base en prévention"
- Justifier d'une expérience dans la formation en prévention des risques professionnels (entretien avec notre référent pédagogique)

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes pédagogiques : Apport de connaissances Mises en situation pédagogiques, le stage s'appuie sur des exposés-débats, des travaux en sous-groupe Étude de cas pratiques, ou lors d'exercices simulant des situations réelles (entreprise) Pédagogie active, la formation s'inscrit dans un principe d'acquisition de compétences, que le stagiaire sera amené à développer de façon itérative en tant que formateur CSE / CSSCT. Moyens pédagogiques : Des documents supports SSCT du CSE seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux : En version numérique et/ou sur clé USB et/ou en version papier Manuel de présentation du CSE dans sa mission relative à la Santé et à la Sécurité au Travail (Remis à chaque stagiaires). Moyens techniques : Ordinateur, vidéo projecteur, films Une clé USB contenant des documents relatifs à la mission du CSSCT du CSE sera à la disposition des participants.



# PROGRAMME

## Jour 1 : Le CSE, nouvelle instance unique représentative du personnel

- Historique et évolution des IRP en France
- Réunions CSE & CSSCT
  - L'ordre du jour, convocations, le PV, les sujets à aborder
  - L'ingénierie pédagogique de la séquence

## Jour 2 : Les fondamentaux de la prévention

- Les indicateurs de la santé et de la sécurité au travail (taux, indices de fréquence et gravité)
- L'impact des AT/MP (enjeux humains, financiers, organisationnels, réglementaires, 9PGP)
- La démarche prévention
- Les documents accessibles au CSE et les acteurs de la prévention
- Transmettre les bases en prévention aux membres élus : ingénierie pédagogique

## Jour 3 : Evaluation des risques professionnels

- Langage commun en prévention (danger, situation dangereuse, AT, MP, prévention, protection...)
- Méthodologie d'analyse du risque
- Le mécanisme d'apparition du dommage
- Identification du risque
- La cotation, la hiérarchisation
- Planification des actions (9 PGP)
- le document unique
- Les risques spécifiques

## Jour 4 : Enquête en cas d'accident

- Méthode d'analyse des accidents par l'arbre des causes (recueil des faits, construction de l'arbre des causes et analyse)
- Assimilation de la méthodologie de l'analyse des accidents par les membres élus : ingénierie pédagogique

## Jour 5 : Mise en application

- Animation de séquence, mise en situations professionnelles
- Certification
- Clôture

## MAINTIEN DES COMPETENCES :

Tous les 3 ans, il est conseillé aux candidats de suivre un recyclage d'une durée de 21 heures, lui permettant de maintenir et d'actualiser ses compétences.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur de formateur en S&ST - CSE - CSSCT	Evaluation certificative (le dernier jour) avec mise en situation pédagogique et QCM.	Certificat